



PLAN DE FERMETURE DE BEAUCHAMP

Séquençage de la négociation

Ce qui a été fait :

6 juillet 2017 :

- Réunion de négociation portant sur le délai de consultation du CCE et du CE de Beauchamp en application des dispositions de l'article L.2323-3 du code du travail, dans le cadre de la procédure d'information-consultation initiée respectivement le 26 et 27 juin 2017 conformément aux dispositions de l'article L.2323-1 du Code du Travail.
- Réunion de négociation d'un accord de méthode avec les délégations syndicales centrales.

11 juillet 2017 :

- 2^{ème} réunion de négociation portant sur le délai de consultation du CCE et du CE de Beauchamp en application des dispositions de l'article L.2323-3 du code du travail, dans le cadre de la procédure d'information-consultation initiée respectivement le 26 et 27 juin 2017 conformément aux dispositions de l'article L.2323-1 du Code du Travail. Signature d'un accord.
- 2^{ème} réunion de négociation d'un accord de méthode avec les délégations syndicales centrales.

18 juillet 2017 :

- Signature de l'accord de méthode par les délégations syndicales centrales.

Suite des négociations :

- Le mardi 12 septembre 2017, début des négociations entre la Direction et les Organisations Syndicales Centrales sur les mesures d'accompagnement.
- Le mercredi 27 septembre 2017, suite des négociations.
- Le mardi 10 octobre 2017, suite des négociations.
- Le jeudi 19 octobre 2017, suite des négociations.
- Le mercredi 8 novembre 2017, suite des négociations.
- Le mardi 21 novembre 2017, suite des négociations.
- Le lundi 4 décembre 2017, suite des négociations et fin des négociations.

Consultations en C.C.E., C.E. et C.H.S.-C.T.

1 ^{ère} réunion d'information-consultation du CCE sur le projet de Livre II et sur le projet de document unilatéral ou le projet d'accord (Livre I)	22 novembre 2017
1 ^{ère} réunion d'information-consultation du CE sur le projet de Livre II et sur le projet de document unilatéral ou le projet d'accord (Livre I)	23 novembre 2017
1 ^{ère} réunion d'information-consultation du CHSCT sur le projet de réorganisation industrielle et ses conséquences sur les conditions de santé, de sécurité et les conditions de travail (article L 4612-8 du Code du Travail)	24 novembre 2017
2 ^{ème} réunion d'information-consultation du CCE sur le projet de Livre II et sur le projet de document unilatéral ou le projet d'accord (Livre I)	5 février 2018
2 ^{ème} réunion d'information-consultation du CE sur le projet de Livre II et sur le projet de document unilatéral ou le projet d'accord (Livre I)	6 février 2018
2 ^{ème} réunion d'information-consultation du CHSCT (restitution du rapport de l'expert)	7 février 2018
3 ^{ème} Réunion du CCE d'information-consultation du CCE sur le projet de Livre II et sur le projet de document unilatéral ou le projet d'accord (Livre I) – Restitution du rapport de l'expert – Remise du bilan de recherche d'un repreneur de l'usine de Beauchamp	12 mars 2018
3 ^{ème} Réunion du CE– Restitution du rapport de l'expert – Remise du bilan de recherche d'un repreneur de l'usine de Beauchamp	13 mars 2018
3 ^{ème} réunion d'information-consultation du CHSCT (Recueil de l'avis du CHSCT)	14 mars 2018
4 ^{ème} réunion du CCE d'information-consultation du CCE sur le projet de Livre II et sur le projet de document unilatéral ou le projet d'accord (Livre I) Recueil de l'avis sur le livre II et sur le projet de document unilatéral ou le projet d'accord.	26 mars 2018
4 ^{ème} Réunion du CE– Recueil de l'avis sur le livre II et sur le projet de document unilatéral ou le projet d'accord.	27 mars 2018
Délai de validation de l'accord par la DIRECCTE Ou d'homologation du document unilatéral	15 jours à compter de la réception du dossier par la DIRECCTE en cas de demande de validation Ou 21 jours à compter de la réception du dossier par la DIRECCTE en cas de demande d'homologation

F.O. vous informera régulièrement de l'avancement des négociations et des blocages éventuels.

Syndicales salutations.

<http://www.fo3mbeauchamp.com/>